



# solidaires

ÎLE DE FRANCE

Journal de l'Union régionale des syndicats Cfdt d'Île-de-France • n° 519 • Mars 2018



**DOSSIER :  
LES MOBILITÉS  
EN ÎLE-DE-FRANCE**

---

**MOBILISATION DANS LES EHPAD  
CAMPAGNE FONCTIONS PUBLIQUES**



## Construire à la puissance Up, c'est améliorer le quotidien des salariés en affirmant ses valeurs.

Crée il y a 50 ans par des militants syndicaux, le groupe Up vous accompagne pour favoriser les progrès sociaux dans l'entreprise, simplifier votre mission et proposer des produits et services adaptés aux besoins des salariés : pause déjeuner, action sociale, culture, cadeaux, loisirs. Choisir le groupe Up, c'est choisir un groupe indépendant, dont la maison mère est une coopérative détenue à 100% par ses salariés & un acteur emblématique de l'Économie Sociale et Solidaire, qui ne cesse de diversifier ses solutions, répondant ainsi aux enjeux liés aux conditions de vie et de travail. Affirmez vos valeurs en choisissant un groupe engagé, solidaire, coopératif et proposant des solutions sociales et culturelles innovantes.

-  Chèque Culture
-  Cadhoc
-  Chèque Déjeuner
-  Chèque Domicile
-  Appli'CE
-  Chèque de Services

Retrouvez les solutions du groupe Up pour favoriser le dialogue social et améliorer le quotidien des salariés : [solutions.up-france.fr](https://solutions.up-france.fr)

Le Groupe Up est partenaire de



Ça fait du bien au quotidien

## Sommaire

Actualités 4 &amp; 5

Temps forts 6-7

- Campagne fonctions publiques : des dynamiques territoriales
- Emploi : vers une stratégie pro-interpro

Territoires 8

- Prud'hommes : de nouvelles responsabilités

Grand angle 9 à 12

Les mobilités en Île-de-France

Interview 13

Stéphane Beaudet  
Vice-président du Conseil régional

Pratiques 14 &amp; 15

Communication syndicale  
et réseaux sociaux

Enjeux 16 &amp; 17

Mobilisation dans les EHPAD

Portrait 18

Sophie Barrois



Une :  
© Sébastien Ortola / REA

## Repenser les mobilités



L'Île-de-France est la région la plus riche de France, une des plus riches d'Europe. Son PIB représente un tiers de celui du pays. Mais, ce qui la caractérise, c'est une disparité phénoménale de la richesse. Le chômage est de 7% sur certains territoires, alors qu'il peut atteindre 40% sur d'autres.

Pour la CFDT Île-de-France, des rééquilibrages territoriaux sont indispensables pour réduire les inégalités et construire plus de justice sociale. Pour ce faire, il faut renforcer la mobilité territoriale, notamment par la construction de nouveaux logements, qu'ils soient sociaux ou économiquement accessibles. Il faut également amplifier la mobilité sociale pour le développement d'emplois dans les secteurs d'avenir, tels le numérique ou l'environnement.

Les jeunes Franciliens habitant des quartiers en difficulté doivent trouver toute leur place dans la société et pouvoir construire leurs parcours. Ainsi, la CFDT Île-de-France organise des forums de l'emploi, à l'adresse de ces jeunes, dans des villes où le taux de chômage est très important. Ce sera le cas le 24 mai, à Nanterre, où, une fois encore, des emplois et des stages seront proposés aux jeunes par des entreprises partenaires de notre initiative.

Une autre de nos priorités est la valorisation des transports en commun et la complémentarité entre les différents modes de transport pour répondre aux besoins de déplacement, y compris hors travail. L'amélioration des conditions de transport des salariés doit également être une priorité.

Au moment où le gouvernement a annoncé le report partiel du Grand Paris Express, il est bon et utile de rappeler la nécessité de rapprocher le lieu de résidence et le lieu de travail des salariés, qui plus est dans un contexte où la mobilité géographique ou professionnelle se généralise.

C'est l'objet de notre dossier « Grand angle » consacré aux mobilités en Île-de-France.

Bonne lecture.

Philippe LENGRAND  
Secrétaire général



[ile-de-france.cfdt.fr](http://ile-de-france.cfdt.fr)

Bimestriel - Prix au numéro : 1,50 € - Abonnement annuel : 10 € - Rédaction-Diffusion : 78 rue de Crimée 75019 Paris  
Tél : 01 42 03 89 00 - E-mail : [com@iledefrance.cfdt.fr](mailto:com@iledefrance.cfdt.fr) - Directeur de la publication : Philippe Lengrand  
Rédactrice en chef : Judith Boumendil - Comité de rédaction : Philippe Antoine, Lahouari Boubekeur, Judith Boumendil, Philippe Lengrand, Clément Mellin, Valérie Waligora - Photos : Judith Boumendil, Clément Mellin, Sylvaine Azzouni, DR  
Maquettiste : Sylvaine Azzouni - Imprimerie : Wagram Éditions - 37 avenue Gabriel Péri BP 2008 - 95871 Bezons cedex  
N° CPPAP : 0519 S 06868 - ISSN : 099 362 763 - Dépôt légal : Mars 2018



## Logement

Un forum chez MBDA

C'est avec l'appui de la CFDT Île-de-France que le comité d'entreprise de MBDA – filiale d'Airbus spécialisée dans l'armement (près de 3 000 salariés dans la région) – a organisé un forum sur le logement le 16 janvier au siège social du Plessis-Robinson (92). « *Nous travaillons dessus avec la direction depuis plus d'un an*, précise Nicolas Le Délaizir, secrétaire de la section CFDT, qui a impulsé l'idée du forum, après avoir lancé une enquête sur le logement, en lien avec l'Union régionale. *L'entreprise recrute beaucoup, à un rythme de 200 postes par an. Et pour les nouveaux embauchés, notamment les plus jeunes, la question du logement est un problème majeur* », argue-t-il.



Au cours du forum, les salariés étaient invités à découvrir les aides et services d'Action Logement et des autres partenaires (Visale, Locapass, Mobilipass, Foncière logement, prêts travaux et accession...).

De son côté, la section CFDT a rencontré près de 150 salariés. « *Nous les avons conseillés, leur avons remis une plaquette résumant les aides auxquelles ils peuvent prétendre et fait remplir un questionnaire, proposé par le service social et la commission logement de MBDA* », détaille Nicolas Le Délaizir. Une initiative à saluer, alors que les problématiques de logement font encore rarement l'objet d'action syndicale.

Pour toute demande d'accompagnement sur les questions de logement : [jjperot@iledefrance.cfdt.fr](mailto:jjperot@iledefrance.cfdt.fr)

## Apprentissage

Des effectifs en hausse en Île-de-France

De janvier 2017 à janvier 2018, les effectifs d'apprentis en Île-de-France sont passés de 81 100 à 85 900. Soit une augmentation de 6 %, la plus forte enregistrée depuis 2006. « *C'est une bonne nouvelle, comme nous l'avons fait remarquer au Comité régional de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelles. Mais il nous faut encore amplifier le travail sur les bas niveaux de qualification* », rappelle Géraldine Cornette, secrétaire régionale.

Dans le détail, le nombre d'apprentis sur les deux premiers niveaux IV et V (bac pro et CAP) est en légère hausse, respectivement +2,4 % et +1,6 % ; tandis qu'il progresse de 9 % sur les niveaux I et II (masters, grandes écoles, licence).

« *Au-delà de ces chiffres, nous devons être vigilants sur les ruptures de contrats qui, dans certains secteurs comme le BTP, l'hôtellerie-restauration ou les services à la personne peuvent être importantes* », souligne Géraldine.

Un quart des jeunes ayant signé un contrat d'apprentissage en Île-de-France ne sont pas allés au bout, souligne une synthèse récente de la Direccte.



© Monkey / Fotolia

## CESER ÎLE-DE-FRANCE

Nouvelle mandature 2018-2023

Le 25 janvier, le Conseil économique, social et environnemental régional (Ceser) a procédé à son renouvellement. Pour tenir compte de la taille de notre région, 190 conseillers, dont 53 % de femmes, ont été désignés par leurs organisations, contre 128 auparavant. La CFDT Île-de-France avait porté une candidature à la présidence : celle de Marie Leprêtre, cheffe de file de la délégation CFDT qui avait présenté un projet ambitieux et innovant (voir *Solidaires* d'octobre 2017). Malgré le soutien de conseillers issus du collège des associations, le fait que cette candidature n'ait pas été portée par l'ensemble du collège des organisations syndicales lui a porté préjudice. C'est finalement le candidat du Medef, Éric Berger, qui a été élu au 3<sup>e</sup> tour. Avec ses quatre vice-présidents hommes, la gouvernance du Ceser sera donc entièrement masculine ! La délégation CFDT s'engagera dans une assemblée qu'elle souhaite davantage connectée à l'ensemble des citoyens.

Début février, quatorze commissions ont été mises en place.

Marie Leprêtre a été élue à l'unanimité présidente d'une nouvelle commission Emploi. Une commission Environnement et transition énergétique voit également le jour.



12 des 15 membres de la délégation CFDT

## Europe

17<sup>e</sup> conférence syndicale des régions capitales

Après Londres l'an passé, c'était au tour de La Valette, capitale de Malte, d'accueillir la conférence syndicale des régions capitales. Organisée du 31 janvier au 2 février par l'European Trade Union Institute (ETUI), l'organisme de formation de la Confédération européenne des syndicats (CES), cette 17<sup>e</sup> édition avait pour thème : « *Comment les syndicats des capitales européennes peuvent-ils aborder la question de la hausse des salaires ?* ».

Lahouari Boubekeur, secrétaire régional, représentait la CFDT Île-de-France. « *J'ai rappelé qu'en France, la négociation des salaires était une prérogative des branches et non des unions régionales, comme en Italie par exemple, souligne-t-il. En revanche, j'ai précisé que nous avons des moyens d'agir, au niveau régional, sur les politiques en matière de logement, de transport, de modes de garde des enfants, etc. En bref, nos leviers d'action portent plus sur le pouvoir d'achat des travailleurs que sur les salaires* », explique-t-il.

## Action sociale dans la fonction publique

Une nouvelle délégation CFDT

Peu connue, la Section régionale interministérielle d'action sociale (SRIAS) développe, dans chaque région, des actions sociales en direction des agents de l'État, actifs et retraités, en complément de l'action sociale de chaque ministère. Sous l'autorité du Préfet, elle est gérée paritairement par des représentants du personnel et des membres des services de l'État.

La délégation CFDT vient d'y être renouvelée. Elle est composée de Hanna El Mesbahi (CFDT Alternative Police), Jacqueline Fiorentino (Syndicat des affaires sociales et de la santé), Anne-Marie Gineste (Interco-Justice Île-de-France) et Vincent Soulage (Sgen Versailles).

« *Après trois années difficiles en termes de gestion, souligne Vincent Soulage, la SRIAS est parvenue à mettre en place des dispositifs stables et transparents, notamment autour des loisirs et du logement d'urgence – en particulier pour les primo-arrivants en attente de logement. Les budgets de l'action sociale des agents restent largement insuffisants tant aux niveaux ministériels qu'interministériels* ».

Dans l'instance, la CFDT insiste aussi sur « *la mise en place d'actions ouvertes au maximum d'agents, avec une information simple et largement diffusée* ». Les droits ne sont en effet pas assez connus et les mandatés CFDT à la SRIAS s'attèleront également à mieux les faire connaître des adhérents CFDT.

## Formation professionnelle

Bilan du « plan 500 000 »

À l'occasion de la séance du 18 janvier du Comité régional de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelles (Crefop), un bilan régional succinct du plan « 500 000 formations supplémentaires pour les demandeurs d'emploi » a été présenté. On y apprend qu'en 2016, année de mise en place du dispositif, le nombre d'entrées en formation en Île-de-France a quasiment doublé par rapport à l'année précédente, avec 116 501 entrées. Aussi, 56 % des demandeurs d'emploi ont retrouvé un emploi six mois après leur formation (tous financeurs confondus), contre 54,4 % au niveau national. « *Au regard de l'investissement consenti et de la priorité donnée aux métiers en tension, ce chiffre nous paraît toutefois insuffisant, juge Marinette Soler, secrétaire générale adjointe de la CFDT Île-de-France. Nous devons nous interroger sur les freins à l'emploi du fait d'un manque d'accompagnement mais aussi de discriminations* », souligne-t-elle.

Au-delà des formations transverses visant à développer les compétences de base, ces formations étaient largement orientées vers des secteurs en tension comme le transport (12 885 formations), l'action sociale (8 134) ou encore la prévention-sécurité (7 557). Plusieurs publics prioritaires étaient par ailleurs ciblés : demandeurs d'emploi de longue durée (39,7 % des bénéficiaires), habitants d'un quartier « politique de la ville » (21,6 %), bénéficiaires du RSA (19,4 %)...

500 000

C'est le nombre de salariés en Île-de-France dans les secteurs de l'économie numérique en 2013.

Ce nombre représente la moitié des effectifs

nationaux et 9 % des emplois

de la région. Les emplois se répartissent en quatre secteurs : TIC (319 770 salariés), contenus et supports culturels (101 410), publicité-communication (62 600) et industries connexes aux TIC (21 430).

Source : INSEE analyses IDF, n°30, mars 2016



# Impulser des dynamiques territoriales

**La campagne des élections dans les fonctions publiques s'organise en Île-de-France. Depuis le début de l'année, l'Union régionale a lancé une tournée dans l'ensemble des départements pour échanger avec les équipes locales et les mobiliser sur l'enjeu de ces élections. Le point sur ces rencontres.**

Après le lancement de la campagne en novembre 2017, la dynamique sur le territoire se construit. Huit réunions ont été organisées en ce début d'année en lien avec les unions départementales (UD). Avec un objectif : faciliter les rencontres entre les équipes des trois fonctions publiques pour créer des synergies et mutualiser les pratiques. « *Un échange avant tout axé sur la manière dont on peut construire de la proximité avec les agents* », résume Michèle Berrada, secrétaire régionale à l'initiative de ces rencontres. Un ordre du jour bien rodé est repris sur chacun des territoires : échange autour des enjeux de la campagne et du rôle de l'interprofessionnel (en termes d'accompagnement notamment), recueil des besoins des équipes. C'est aussi, comme en témoigne Didier Parizot, du Sgen-CFDT de Paris « *l'occasion de voir comment l'interprofessionnel nous soutient concrètement, rencontrer les personnes qui pourront nous apporter leur aide dans nos actions et confronter nos expériences. Cela donne de l'énergie !* ».

## Une campagne d'adhésions

L'Union régionale expérimente, à l'occasion de la campagne, une nouvelle forme d'accompagnement. « *Nous proposons à chaque syndicat de la fonction publique d'accompagner l'une de ses sections pendant trois mois*, explique Brigitte Rizzo, secrétaire régionale en charge du développement. *L'idée est d'adopter une nouvelle méthode de campagne électorale basée sur une campagne d'adhésion innovante. Nous avons*



Rencontre à Bobigny

déjà expérimenté cette méthode auprès de deux sections et cela porte ses fruits ! » (voir *Solidaires* de décembre 2017).

Concrètement, il s'agit d'aller rencontrer les agents sur leur lieu de travail en leur parlant de ce qui est important pour eux, leur métier. Cela permet aux équipes d'affiner leurs revendications au plus près des agents mais aussi de faciliter la construction de leur carte électorale. L'Union régionale met également à disposition de ces sections une application mobile leur permettant d'enregistrer au fil de leurs entretiens les coordonnées des agents rencontrés pour leur adresser des informations tout au long de la campagne. Plusieurs équipes ont fait le choix de s'engager dans la démarche : Interco 93 (Mairie de Montreuil) ; Santé sociaux 77 (centre hospitalier de Melun) et 94 (centre hospitalier intercommunal de Créteil).

## Mobiliser sur les territoires

Une quarantaine de militants étaient présents en Seine-Saint-Denis lors de la rencontre organisée par Raphaël Breton, secrétaire général de l'Union départementale. « *Une des forces de notre précédente campagne*



Rencontre à Cergy-Pontoise

*fonctions publiques en 2014 a été le travail commun entre les syndicats du département*, souligne Raphaël. *Nous avons donc voulu anticiper pour mettre en place très rapidement cette coopération. L'engagement de l'UD est de servir d'interlocuteur auprès des équipes des fonctions publiques, mais aussi de faciliter l'engagement des équipes du privé et des militants retraités. Nous pourrions également aider à la constitution des listes* ». Pour Nouria Rebotti, secrétaire générale d'Interco Val-d'Oise, qui a participé à la rencontre sur son département, « *une telle démarche peut nous permettre de travailler sur des territoires à conquérir, avec une action commune entre les différents champs de la fonction publique. Il est essentiel d'agir en cohérence et en synergie* ». Ces échanges, qui vont se poursuivre sur chaque département, sont également l'occasion de recenser les bonnes idées pour aborder la campagne de proximité. Car il en faudra pour sillonner l'Île-de-France (qui totalise 19% du nombre total de fonctionnaires), aller sur le terrain, parler aux agents, les écouter, leur donner la parole et relayer leurs préoccupations professionnelles.

Judith Boumendil

# Emploi : vers une stratégie pro-interpro

Pour aider les militants à construire une stratégie de sécurisation des parcours professionnels, la CFDT Île-de-France, en lien avec la confédération, a initié un cycle de rencontres baptisé « Mathématiques de l'emploi ».

« Nous souhaitons faire travailler ensemble militants et mandatés dans les instances régionales et départementales afin de coconstruire une stratégie syndicale sur le développement économique, l'emploi et la formation, avance Marinette Soler, secrétaire générale adjointe de la CFDT Île-de-France. Notre objectif est d'élaborer une méthode de travail qui permette aux équipes d'être vigilantes sur les évolutions des métiers et de l'emploi dans leurs bassins ».

Un objectif partagé par Aline Degay, secrétaire confédérale en charge d'animer le cycle : « Il s'agit de repérer les transitions en cours, afin de les anticiper et peser sur celles-ci. D'où l'enjeu de la connexion au réel, de la collecte et du partage d'infos entre militants et mandatés, du croisement des visions pro et interpro ».

Après un premier temps plus théorique, la seconde rencontre a permis aux participants de réfléchir, en groupes, aux opportunités et risques en Île-de-France. L'occasion de mieux connaître sa région, en confrontant ses représentations avec certaines données économiques, sociales et institutionnelles.

## Une région à part

Parmi les opportunités citées, il est

relevé que la région présente un taux d'emploi plus important que la moyenne nationale, qu'elle concentre un grand nombre de sièges sociaux et un taux élevé de cadres, qu'elle dispose d'un réseau de transport parmi les plus denses des principales métropoles ou encore qu'elle est au cœur de grands projets.

Côté risques, l'Île-de-France doit faire face à d'importantes inégalités territoriales entre l'est et l'ouest, un coût élevé du logement et de la vie, un réseau de transport encore très centralisé ou une mobilité plus importante qu'ailleurs.

« La prochaine étape pour les participants sera de mettre en place des projets de sécurisation des parcours professionnels dans leurs bassins d'emploi respectifs. Et ce, à partir des besoins et problématiques repérés, indique Géraldine Cornette, secrétaire régionale en charge de la formation. L'enjeu, c'est que les dispositifs qui existent en matière de formation et d'emploi - CPF, CEP, GPEC... - ne soient pas hors sol et que les militants aient le réflexe de les solliciter pour agir dans leurs boîtes comme dans les instances ». Rendez-vous est pris le 13 juin pour la dernière étape de cette démarche novatrice.

Clément Mellin

## En bref

### Forum de l'emploi des jeunes

[Save The Date !] Le 24 mai prochain, la CFDT Île-de-France tient son 4<sup>e</sup> forum de l'emploi des jeunes à Nanterre (92) en partenariat avec Pôle emploi et la mairie de Nanterre. Parmi les entreprises participantes : Disneyland Paris, Le Jules Verne, H&M, BNP Paribas, Monoprix, Mairie de Paris... Une vingtaine d'entreprises, sollicitées par leurs délégués syndicaux CFDT, sont attendues. Des partenaires contribueront également à cet événement.

### Les « Duos de demain » à Grévin

Le samedi 28 avril à 14h, la CFDT Île-de-France organise une sortie au musée Grévin à destination des « Duos de demain ». Pour rappel : ces duos, initiés par France terre d'asile, visent à faciliter l'intégration des réfugiés par les échanges et le partage d'activités avec des résidents en France. 35 duos ont pour l'heure été formés entre des réfugiés et des adhérents franciliens de la CFDT.

[spolveche@iledefrance.cfdt.fr](mailto:spolveche@iledefrance.cfdt.fr)

### Salon des CE

La CFDT Île-de-France et l'IREFE ont participé au salon des Comités d'entreprise à la Porte de Versailles du 20 au 22 mars. Au menu : un focus spécial sur les ordonnances Travail.



### Nouvel espace adhérent

Vous l'aurez peut-être remarqué. Depuis le début d'année, l'espace adhérent du site Internet de la CFDT a fait peau neuve ! Chaque adhérent peut désormais mettre lui-même à jour ses informations personnelles. Modernisé, l'espace permet de télécharger son attestation fiscale, contacter son syndicat ou encore découvrir les outils et infos de sa fédération et de son union régionale...

Pour activer votre compte : munissez-vous de votre Numéro personnel d'adhérent (NPA) et [rendez-vous sur monespace.cfdt.fr](https://monespace.cfdt.fr).

# Prud'hommes : nouveaux enjeux, nouvelles responsabilités

Après la désignation des conseillers prud'hommes, validée au terme d'une longue phase de vérification par l'administration, les 19 conseils d'Île-de-France ont procédé à la répartition des responsabilités entre organisations syndicales et patronales. La CFDT, en Île-de-France, en sort largement renforcée.

Pour la première fois, pour le mandat 2018-2021, les conseillers prud'hommes ont été désignés sur proposition des organisations syndicales de salariés et d'employeurs à partir de leur audience de représentativité dans chaque département.

Les 350 conseillers CFDT viennent de débiter leur mandat en Île-de-France. La moitié d'entre eux pour la première fois.

Lors de l'installation des 19 conseils de la région, la CFDT a obtenu la présidence des conseils de Paris (75), Fontainebleau (77), Versailles, Rambouillet, Mantes (78) et Bobigny (93), ainsi que

plusieurs vice-présidences (Melun, Longjumeau, Nanterre, Pontoise et Montmorency). Elle pourra aussi compter sur des présidences ou vice-présidences de sections et d'audience et sur de nombreux référents.

## Au service de la justice prud'homale

« Ces responsabilités actent notre première place en matière de représentativité, mais attestent aussi, sur le terrain, du sérieux et de l'efficacité des conseillers CFDT », précise Didier Lefèvre, secrétaire régional en charge du juridique.

Le 15 février, près de 250 conseillers

ont participé à une rencontre organisée par l'IREFE pour se rencontrer, découvrir l'importante offre de formation qui leur est proposée et faire part de leurs besoins.

En des circonstances parfois difficiles et avec des moyens qui ne sont pas toujours à la hauteur d'une justice moderne, ces responsabilités nouvelles seront placées au service d'une justice prud'homale plus efficace pour les salariés.

Judith Boumendil

Retrouvez toutes les responsabilités dans les conseils de prud'hommes franciliens sur [ile-de-france.cfdt.fr](http://ile-de-france.cfdt.fr)

## ÉLIANE FROMENTEL

Éliane Fromentel vient d'être élue présidente du conseil des prud'hommes de Bobigny. Une petite révolution dans le paysage prud'homal séquano-dionysien marqué par une présidence presque sans partage de la CGT pendant 40 ans.



### Quels sont tes projets ?

Il s'agit d'abord de redonner une place prépondérante au justiciable. Or, le souci principal du justiciable demandeur – un salarié, dans 98 % des cas – est de faire juger son affaire le plus rapidement possible. On ne peut plus accepter que l'ancienneté moyenne des affaires en cours, donc qui n'ont pas encore fait l'objet de décision, soit de 20 mois à Bobigny.

Je m'engage à réduire d'un tiers la durée des procédures au cours de la mandature.

### Comment veux-tu t'y prendre ?

J'ai annoncé en audience solennelle les premières mesures. Les demandes de report successives n'auront plus cours, à moins d'être dûment justifiées. Il n'est pas admissible que le prononcé fasse l'objet de plusieurs prorogations. Le Bureau de conciliation et d'orientation (BCO) doit servir d'audience de mise en état et à défaut renvoyer vers un deuxième BCO, qui établira une audience de clôture et renverra en Bureau de jugement. Le renvoi devant le juge départiteur devra également être une exception en cas de problème d'interprétation du droit.

### Et en matière de fonctionnement ?

Nous organiserons des rencontres régulières avec les différents acteurs du monde judiciaire (tribunal de grande instance, chambre sociale de la cour d'appel...) pour chercher ensemble les solutions adaptées. J'ai aussi mis en place des réunions de présidents de sections et de responsables de groupes. Nous devons réfléchir à la mise à jour de notre règlement intérieur pour une totale transparence de notre fonctionnement.

# LES MOBILITÉS EN ÎLE-DE-FRANCE



© Gilles Rolle / REA

Alors que le gouvernement a annoncé le report partiel du projet de Grand Paris Express, jamais les questions liées aux déplacements des Franciliens n'ont été aussi prégnantes dans les débats sur l'aménagement de l'Île-de-France de demain. La CFDT Île-de-France veut faire entendre ses revendications à tous les niveaux, dans les entreprises et administrations, mais également auprès des instances de gouvernance des transports. *Solidaires* revient sur la stratégie décidée lors du dernier congrès de l'Union régionale.

Dossier réalisé par Jean-Jacques Perot

**P**aradoxe de l'Île-de-France : malgré un maillage routier structuré, des dessertes de transports collectifs en amélioration, notamment en petite couronne, les réseaux de transports franciliens sont saturés. Pendant longtemps, on s'accordait à dire que rien n'avait été fait durant des décennies pour l'amélioration, la modernisation et la création de nouvelles infrastructures, mais aujourd'hui, cette seule explication ne suffit plus. En effet, l'Île-de-France se développe

sous l'effet de la mondialisation, le monde du travail se transforme, et les nouvelles organisations temps de travail/temps de vie n'ont pas été suffisamment prises en compte.

### Une évolution de la mobilité dans une région en mutation

Tout cela a un impact direct sur les déplacements des travailleurs et donc sur l'organisation des transports. Les périodes dites « de pointe » ont tendance à s'allonger. L'évolution des besoins de la population francilienne comple-

xifie aussi le déplacement des usagers. Bien souvent, les salariés effectuent des trajets domicile/travail (12 millions par jour !) entrecoupés par des arrêts liés à une activité annexe : dépose d'enfants, courses, loisirs, multi-activité...

De la même manière et compte tenu des besoins à venir, le secteur des services à la personne va se développer et devrait intensifier les trajets de salariés de l'est de l'Île-de-France, lieu de résidence, vers les territoires plus aisés de l'ouest, lieu de travail. Un allongement du



temps de transport est à prévoir pour les travailleurs ne pouvant se loger à proximité de leur travail. C'est donc bien toute une conception des mobilités qui doit être repensée, et plus globalement un aménagement du territoire francilien plus équilibré et solidaire comme le demande l'Union régionale depuis de nombreuses années.

## Les transports, élément de cohésion sociale

Si globalement, le réseau des transports collectifs, routier ou ferroviaire est performant en Île-de-France, il recoupe néanmoins des situations différentes selon les territoires. Un décalage conséquent existe entre le cœur de l'agglomération francilienne et la grande couronne, mais aussi au sein même de chacun de ces territoires.

Avec le Grand Paris Express (GPE), les dessertes au sein de la métropole du Grand Paris et des zones urbaines limitrophes vont s'améliorer.

Il est vraisemblable que l'accueil des Jeux Olympiques de 2024 va dynamiser la réalisation des infrastructures, mais tous les Franciliens en bénéficieront-ils ? « *L'enclavement de villes ou de quartiers classés prioritaires doit faire l'objet de toutes les attentions*, souligne Lahouari Boubekour, secrétaire régional en charge des

questions d'aménagement du territoire. « *Une société se doit de développer des infrastructures de transports efficaces maillant tous les territoires. Les citoyens ne peuvent vivre dans des territoires enclavés en raison de l'absence de transports et se retrouver sans accès facile aux zones d'activité, d'emploi, de formation, de services, de commerces, de loisirs ou de culture. Par ailleurs, la mobilité est un facteur majeur d'intégration* ».

Qu'en est-il par exemple des territoires périurbains ou ruraux de l'Île-de-France qui ne sont pas concernés par le Grand Paris Express (voir encadré p. 12), mais où résident de nombreux salariés confrontés quotidiennement à des difficultés de déplacements, qu'ils soient routiers ou ferroviaires ? C'est toute la responsabilité d'Île-de-France Mobilités (voir interview p. 11) et des collectivités territoriales que d'organiser la mobilité de tous les Franciliens, quel que soit le lieu de leur domicile.

## La mobilité au service de l'emploi

La CFDT Île-de-France l'a rappelé lors de son récent congrès de juin 2017 : la question de l'emploi ne peut être complètement dissociée des conditions de transport et de logement. « *Avec un logement financièrement accessible et une*

## Près de 2h

le temps moyen que les étudiants et les actifs ayant un emploi consacrent à leurs déplacements quotidiens en semaine.

## 1h24

le temps passé par les actifs dans leurs parcours domicile-travail directs, aller-retour.

## 4 sur 10

la part des actives intercalant au moins un arrêt sur le parcours domicile-travail à l'aller et au retour.

## 100 %

des parisiens intra-muros vivent à moins d'un kilomètre d'une gare de transports, contre 50 % des Franciliens.

## 98 %

des habitants de la petite couronne auront accès à une gare à moins de 2 kilomètres en 2030, une fois le Grand Paris Express achevé.

## Plus du tiers

des rejets de gaz à effet de serre en Île-de-France est causé par le trafic routier.

*Source : Institut d'aménagement et d'urbanisme de la région Île-de-France*

*offre de transport de qualité, les salariés augmentent leurs chances de trouver un emploi, a ainsi rappelé Diego Melchior, secrétaire général adjoint, dans sa présentation de la résolution d'orientation générale. Avec l'émergence de nouveaux métiers comme dans le secteur du numérique, le développement de nouvelles formes de travail et d'espaces de travail (coworking) ou encore l'augmentation du travail précaire (contrats à durée déterminée, intérim, temps partiels parfois subis, horaires atypiques),*

l'organisation de la mobilité des travailleurs devient plus complexe. Dans cette période de transition entre deux modèles, la question de la mobilité des travailleurs est plus que jamais d'actualité.

### Une transition écologique qui bouleverse les usages

Les préoccupations environnementales ont, par ailleurs, entraîné un changement de pratiques dans les modes de déplacements. Afin d'améliorer la qualité de l'air et réduire l'émission de gaz à effet de serre, des alternatives à l'utilisation de véhicules polluants se développent. La place de la voiture diminue, alors que le vélo, la marche, sont en progression essentiellement à Paris et en petite couronne. Ainsi, le développement des modes de transports alternatifs trouve aujourd'hui ses limites pour

les usagers habitant en grande couronne. Si l'auto-partage ou le covoiturage sont des solutions séduisantes, permettant de réduire le nombre de voitures et les coûts de transport, il faut néanmoins relativiser leur succès qu'on constate essentiellement pour les trajets de moyennes et longues distances.

### L'Union régionale dans le débat

La CFDT Île-de-France, depuis de nombreuses années, a publiquement fait connaître ses exigences en matière de transport. Dans sa contribution au schéma directeur régional d'Île-de-France en 2006, puis ses « cahiers d'acteurs » lors des débats publics sur les projets du Grand Paris et Arc Express en 2011, elle a constamment rappelé sa revendication de favoriser un aménagement du territoire

équilibré et solidaire, dont les transports sont un élément structurant. La CFDT Île-de-France a toujours revendiqué « *des transports pour tous* ». Lors de son dernier congrès, elle a décidé de la mise en place d'un groupe de travail « Mobilité » chargé de réfléchir sur diverses thématiques comme la tarification des transports ou les transports durables. Ce groupe sera composé de militants issus de différents champs professionnels, de retraités et de mandatés.

L'Union régionale entend également accompagner les équipes syndicales dans les entreprises et administrations en leur proposant un soutien et des outils pour mener leurs actions, notamment lors de l'élaboration des Plans de déplacement d'entreprise (PDE), plans de déplacements inter-entreprises (PDIE) ou Plans de

## LA CFDT IMPLIQUÉE AU SEIN D'ÎLE-DE-FRANCE MOBILITÉS

La CFDT Île-de-France est membre du comité des partenaires du transport public d'Île-de-France Mobilités, l'autorité organisatrice des transports en Île-de-France (anciennement Syndicat des transports d'Île-de-France ou STIF). Présidée par la présidente du Conseil régional, ce comité vient d'être renouvelé. Fabian Tosolini, délégué régional CFDT et membre de ce comité, revient sur les revendications que la CFDT compte porter au sein de cette instance.

### Quel est le rôle de ce comité des partenaires ?

*C'est avant tout une instance de consultation de l'ensemble des acteurs : organisations syndicales et patronales, associations d'usagers et consommateurs, représentants des collectivités... C'est aussi un lieu d'échange sur les décisions adoptées par le conseil d'administration d'Île-de-France Mobilités, en particulier en matière de tarification. Nous avons la volonté d'y participer activement pour y affirmer notre légitimité à porter les préoccupations des travailleurs dans ce domaine.*

### Quelles revendications y porteras-tu ?

*La CFDT Île-de-France plaide pour une mobilité adaptée aux évolutions du salariat. De nouvelles formes d'emploi se développent, les déplacements ne sont plus limités à l'aller-retour domicile-travail, mais aussi vers des lieux tiers (loisirs, crèches et écoles...). Nous défendons une mobilité au service de tous les Franciliens, permettant l'égalité sociale pour tous. Cette mobilité ne doit pas passer seulement par le ferré mais combiner différents modes de transport permettant aux usagers*

*de disposer d'une mobilité proche de celle d'autres mégapoles mondiales. Il faut avant tout que les Franciliens retrouvent la confiance dans les transports en commun. Cela passe par une réflexion conjointe sur la sécurité, les horaires et l'accès au transport.*

### Et sur la tarification ?

*La transparence et la simplicité sont des enjeux importants en matière de tarification. Le groupe de travail « Mobilité » que vient de lancer la CFDT Île-de-France portera des propositions équitables pour les Franciliens. Propos recueillis par Judith Boumendil*



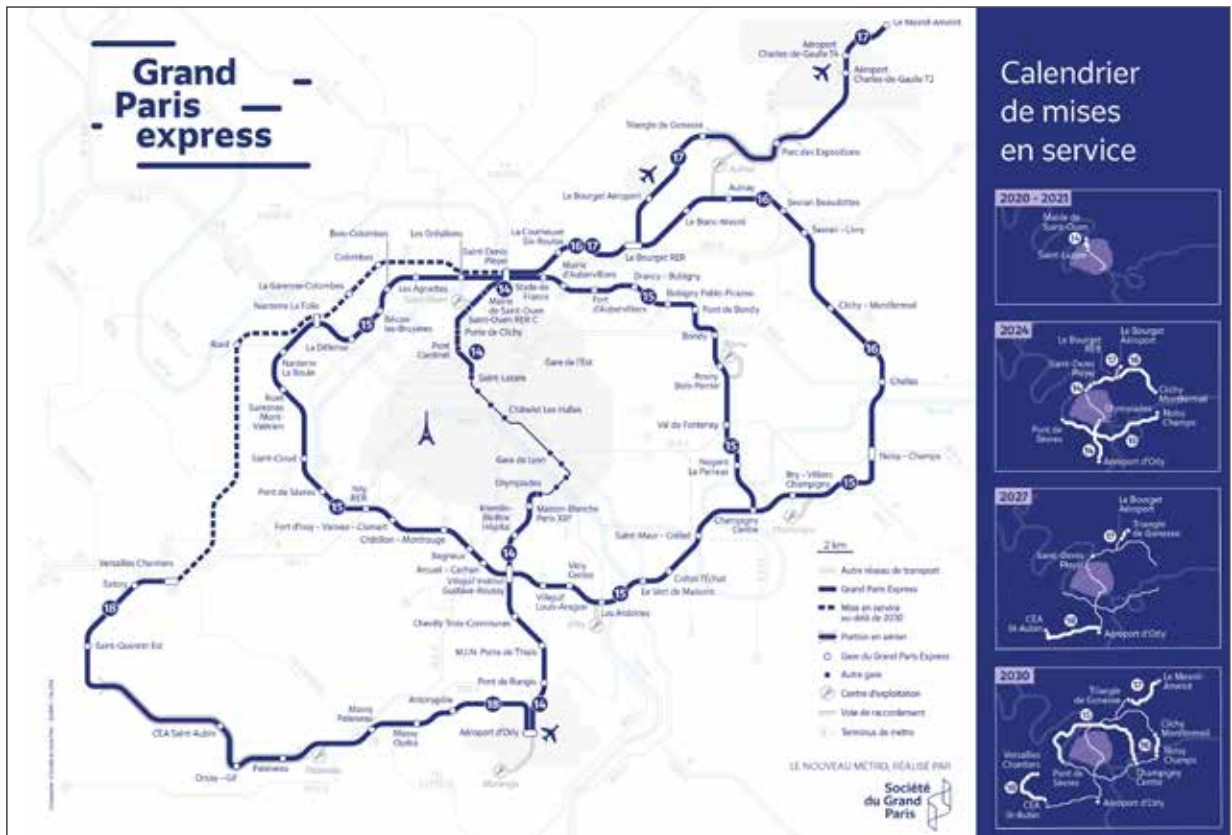
déplacement d'administration (PDA). Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, ces plans qu'on appelle à présent plans de mobilité, sont devenus obligatoires dans les entreprises de plus de 100 salariés (voir encadré). Pour relever les défis qui s'annoncent en matière de mobilité, un indispensable travail collectif devra mettre les Franciliens au cœur des décisions. Ce qui est sûr, c'est que la CFDT est prête à assumer sa part de responsabilité. □

## Les plans de déplacements, un outil au service des salariés

Un plan de déplacements (PDE, PDIE, PDA) est un ensemble de mesures visant à optimiser les déplacements liés aux activités professionnelles. Il est aussi un levier de dialogue social pour parler de l'organisation du travail.

- Exemples de mesures :
- **Promotion du vélo** : stationnement sécurisé, local vélo...
  - **Encouragement à l'utilisation des transports publics** : adaptation – avec les opérateurs de transport – de l'offre en termes de dessertes et fréquences, financement d'abonnements, navette...
  - **Aménagement des horaires de travail** : répartition des heures d'arrivée et de départ
  - **Télétravail**
  - **Mise en place d'un service d'autopartage**
  - **Incitation au covoiturage**...

Pour toute question : [contact@iledefrance.cfdt.fr](mailto:contact@iledefrance.cfdt.fr)



© Société du Grand Paris

## LES ARBITRAGES DU GRAND PARIS EXPRESS CONNUS

**F**in février, le gouvernement a fait connaître ses arbitrages concernant le projet de Grand Paris Express. Si le Premier ministre a confirmé que l'ensemble du réseau verrait bien le jour à l'horizon 2030, il a aussi annoncé deux à trois ans de retard sur plusieurs lignes. Seront ainsi réalisées dans les temps – d'ici 2024 – les lignes « qui bénéficient au plus grand nombre de Franciliens », selon le gouvernement. Soit la ligne 15 sud, les extensions

de la ligne 14 au nord et au sud ainsi que le tronçon commun des lignes 16 et 17 entre Saint-Denis-Pleyel et Le Blanc-Mesnil. Les trois dernières sont, de surcroît, « nécessaires pour le bon déroulement des Jeux olympiques » argue le gouvernement. Autre tronçon prévu dans les temps : celui de la ligne 16 entre Le Bourget-RER et la future gare de Clichy-Montfermeil, dont l'objectif est de désenclaver les communes du territoire.

Des retards de deux à trois ans sont à prévoir sur les autres lignes. La 15, véritable rocade du Grand Paris, sera bouclée au plus tard en 2030, tout comme le prolongement des lignes 16 jusqu'à Noisy-Champs, 17 jusqu'au Mesnil-Amélot et 18 jusqu'à Versailles. Sur la 18, la liaison entre l'aéroport d'Orly et le plateau de Saclay sera de son côté effective au plus tard en 2027, tandis qu'un renforcement des lignes de bus vers le plateau a été annoncé. □

## STÉPHANE BEAUDET

### VICE-PRÉSIDENT DU CONSEIL RÉGIONAL EN CHARGE DES TRANSPORTS

Vice-président du Conseil régional et d'Île-de-France Mobilités (ex STIF), Stéphane Beudet aborde pour *Solidaires* les enjeux de mobilités qui se posent dans la région.

#### Comment la Région s'engage-t-elle sur la question du déséquilibre spatial entre lieux de vie et lieux de travail ?

C'est le vieux débat Est/Ouest. Sur les court et moyen termes, il y a d'abord la question de l'amélioration de la desserte des pôles d'emploi actuels. Aujourd'hui, les décisions que nous avons prises pour améliorer la situation des transports en commun portent sur un montant de près de 24 milliards d'euros d'ici 2025-2026. Mais ces investissements ne permettront pas de régler le problème de saturation du réseau. Il faut donc changer de paradigme.

La révolution des mobilités passe aussi par une révolution de l'usage des routes. La congestion – avec de 250 à 400 km d'embouteillages chaque matin – cache une réalité : le seul réseau que l'on utilise mal et qui n'est pas complètement saturé, c'est la route. On compte en moyenne 1,1 usager par voiture le matin dans les bouchons alors que si on passait à 1,8 il n'y aurait plus de bouchons. L'un des enjeux majeurs, à moyen terme, est donc d'avoir plus de gens sur la route, mais avec beaucoup moins de véhicules. Cela est à mettre en perspective avec l'avènement des véhicules propres et intelligents et l'aménagement de voies dédiées aux transports publics.

Sur le long terme, notre objectif est d'agir sur l'aménagement du territoire et la réduction du temps de parcours domicile-travail. Je crois profondément aux villes nouvelles voulues par De Gaulle et Delouvrier. C'est pourquoi il faut qu'on développe le polycentrisme en Île-de-France, avec de vrais bassins d'habitat dans lesquels on retrouve

des loisirs, des services publics, des emplois, des transports...

#### Comment la région aborde-t-elle les enjeux liés aux nouvelles formes de travail ?

Nous pensons qu'il faut se saisir de la révolution numérique pour changer nos pratiques. Partout, on nous envie

« Il faut qu'on développe le polycentrisme en Île-de-France »

notre réseau de transports, qui est considéré comme l'un des meilleurs au monde.

Sauf que nous, nous ne le voyons que par sa saturation aux heures de pointe. Alors que ces heures ne représentent que 4 ou 5 heures par jour. Ainsi, il nous paraît essentiel d'agir sur la question du lissage des heures de pointe, ce qui implique de nouvelles organisations du travail. Certaines entreprises et collectivités s'y mettent, en instaurant par exemple une présence obligatoire de 11h à 15h et en laissant la possibilité aux salariés d'arriver et de partir en décalé des heures de pointe. Mais nous voulons aller encore plus loin en expérimentant davantage sur le sujet avec les entreprises volontaires.

La Région – soit dit en passant – montre l'exemple puisqu'elle a elle-même adopté un plan de déplacements administration (PDA), qui prévoit notamment plus de télétravail.



© Lionel Antoni

#### Que signifie la transformation du STIF en Île-de-France Mobilités ?

En réalité, il s'agit avant tout de la création d'une marque. Le nom juridique du STIF ne change pas puisqu'il est inscrit dans une loi. Ce qui évolue, c'est l'identification de la région comme autorité organisatrice.

Avec Valérie Pécresse, nous sommes allés il y a un peu plus d'un an dans le Nord de la France visiter les nouvelles rames créées par Alstom et Bombardier. Nous avions ainsi remarqué que les trains d'autres régions faisaient mention du nom de la région qui en assurait le financement, contrairement aux trains Franciliens. Pour nous, à un moment où les Français ne savent plus très bien qui fait quoi, il était important d'incarner et d'assumer qui est aux commandes.

#### Selon vous, quel rôle peuvent jouer les partenaires sociaux dans les débats sur la mobilité ?

Sur tous les sujets que l'on vient d'évoquer, les partenaires sociaux ont une connaissance précieuse du système. Les représentants syndicaux sont avant tout des salariés, avec une parfaite connaissance de l'évolution du travail, des temps de parcours, des cultures, de la législation, etc. Les syndicats sont par ailleurs très bien représentés dans les métiers de l'industrie automobile, de la conception des routes, des grands opérateurs de transports comme la RATP, la SNCF et ils ont ainsi une compétence sur ces sujets dont on aurait tort de se passer.

Propos recueillis par Clément Mellin et Jean-Jacques Perot

# La communication syndicale à l'heure des réseaux sociaux

L'utilisation des réseaux sociaux pour promouvoir l'action syndicale est une pratique qui s'ancre de plus en plus dans le quotidien des équipes. Quels sont les pièges à éviter en termes de stratégie et d'utilisation ? Comment élaborer une communication numérique efficace ? *Solidaires* explore quelques pistes.

En plein boom depuis dix ans en France, l'usage des réseaux sociaux a conduit les entreprises, institutions, associations, mais aussi les syndicats à repenser leur manière de communiquer. Si la Confédération s'est investie dès 2009 sur Facebook et Twitter, la démarche a été suivie de manière assez inégale par les fédérations, unions régionales, syndicats et sections. C'est pourquoi, en 2016, la CFDT Paris, la CFDT Île-de-France et la Confédération, ont organisé une grande initiative baptisée Résolument Connecté-e-s. L'objectif était alors clair : donner des clés aux militants, à travers des jeux de rôle, pour qu'ils se familiarisent avec certains réseaux sociaux. Une rencontre qui aura permis, avec l'aide d'intervenants spécialisés, de passer en revue les erreurs à éviter mais aussi de partager des bonnes pratiques.

## Un outil parmi d'autres

« Pour être efficace, la communication sur les réseaux sociaux doit d'abord

être pensée comme une pièce d'un puzzle plus large, rappelle Brigitte Rizzo, secrétaire régionale en charge du développement. *En somme, être intégrée dans une stratégie globale, en complément des rencontres de terrain et des autres outils : affiches, tracts, campagne d'e-mails et/ou SMS... »*. D'où la réflexion actuelle de l'IREFE et de l'Union régionale sur l'intégration en 2019 d'un module de formation sur l'utilisation des réseaux sociaux dans la formation « Réussir sa communication écrite ». D'ores et déjà également, dans le cadre de la campagne des élections fonctions publiques, des formations aux réseaux sociaux ont été programmées tout au long de l'année (voir interview ci-contre). « Avant d'investir un réseau, il faut s'interroger sur l'intérêt que ça représente pour l'action syndicale, ajoute pour sa part Diego Melchior, secrétaire général adjoint. *Quels contenus veut-on mettre en avant et pour quelle cible ? Avec quelle fréquence ? Comment augmenter*

son audience ? », questionne-t-il.

## À chaque réseau son public

Car chaque réseau a bien ses spécificités. S'il est aujourd'hui quelque peu délaissé par les plus jeunes pour Snapchat ou Instagram, Facebook reste néanmoins le réseau social le plus populaire en France en nombre d'utilisateurs actifs (voir encadré). Sorte de « lanceur d'alerte », plébiscité par les journalistes et leaders d'opinion, Twitter offre de son côté davantage de réactivité à l'actualité. « C'est un média qui permet de faire du lobbying et de court-circuiter les voies de communication traditionnelles, estime Diego Melchior, qui illustre. *Quand le dialogue social ne fonctionne plus dans l'entreprise par exemple, il peut s'avérer pertinent d'interpeller directement son PDG sur Twitter... »* Média de réseautage et de recherche d'emploi, LinkedIn se révélera pour sa part utile pour toucher un public de jeunes et de cadres. À condition là encore d'avoir des actions et/ou outils pour l'emploi et la formation à valoriser. À chaque réseau son credo donc, mais aussi sa tonalité.

S'ils sont un bon moyen de donner de l'info en temps réel, voire de créer du buzz, les réseaux sociaux impliquent également de respecter quelques règles d'or comme disposer d'une charte de publication, contrôler ses paramètres de confidentialité ou encore se méfier des « fake news » ; en vérifiant ses sources quand on relaie une publication tierce.

Clément Mellin

Plus de conseils et astuces : [ile-de-france.cfdt.fr](http://ile-de-france.cfdt.fr) (rubrique Outils).

## CHIFFRES CLÉS

### POPULATION ACTIVE SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

- **40% au niveau mondial** (environ 3 milliards de personnes), dont 9 personnes sur 10 depuis un appareil mobile.
- **59% des Français** chaque mois (en moyenne **1h22** par jour).

Un chiffre qui, s'il augmente, reste parmi les plus bas en Europe.

« *Le Digital en France en 2018* » - Agences We Are Social et Hootsuite

### LES RÉSEAUX SOCIAUX LES PLUS UTILISÉS EN FRANCE

(en millions d'utilisateurs par jour) *Médiamétrie - septembre 2017*



Facebook **24,6**



Youtube **11,6**



Snapchat **6,2**



Instagram **4,7**



Twitter **4**



LinkedIn **2**

**Secrétaire générale du syndicat Santé Sociaux 78, Emmanuelle Gieux a suivi, du 13 au 15 février, la première formation de l'IREFE dédiée aux réseaux sociaux, à destination des agents des fonctions publiques.**

### **Pourquoi avoir choisi de te former à la communication sur les réseaux sociaux ?**

Je n'avais pas de profil Facebook à titre personnel car j'ai longtemps eu une vraie réticence vis-à-vis des réseaux sociaux. Mais après avoir créé un profil Facebook pour le syndicat, il y a près d'un an, je me suis rendue compte que c'était tout de même important d'y être. Et puis les élections dans les fonctions publiques approchant, il fallait dynamiser notre campagne en maîtrisant mieux ces outils.

### **La formation a-t-elle répondu à tes besoins ?**

Complètement ! On nous a bien présenté les différents réseaux, les possibilités qu'ils offrent, les publics auxquels ils s'adressent mais aussi les

pièges à éviter. Avec mon collègue du syndicat, également présent, nous avons réalisé par exemple que nous n'utilisons pas Facebook de la bonne manière. Première erreur : nous avons créé un profil d'utilisateur pour le syndicat plutôt qu'une page d'organisation. Nous avons depuis rectifié le tir...

Même les utilisateurs de Facebook plus à l'aise auraient intérêt à se former. Car je ne suis pas sûre qu'ils connaissent tous l'ensemble des fonctionnalités du réseau (événements, Facebook live...) ou encore les techniques pour développer son audience.

### **Repars-tu avec de nouvelles idées ?**

Oui, maintenant que nous maîtrisons mieux l'outil Facebook, à nous de le faire vivre ! Mais j'ai bien compris qu'il



ne fallait pas non plus délaisser les autres moyens de communication, ni faire de la surinformation. Il nous faudra aussi déterminer une ligne éditoriale. Concernant les autres réseaux, nous avons investi Google +, utile pour améliorer notre référencement. Et il nous reste à créer notre compte Twitter, qui est pratique pour communiquer dans le vif de l'action et toucher un public différent, plus institutionnel. C'est aussi un bon moyen de nous faire connaître des journaux locaux.

**Militant CFDT à la Poste, Ilyas Bensaada participe au développement des réseaux sociaux dans sa section départementale (94) mais aussi dans son syndicat (SF3C).**

### **Comment utilisez-vous les réseaux sociaux à La Poste ?**

Nous avons récemment lancé un groupe fermé Facebook qui réunit plusieurs groupes Facebook du syndicat : un groupe d'acteurs de pratiques syndicales, dont le but est de dynamiser l'adhésion ; un groupe Jeunes où les référents jeunes de chaque département peuvent échanger et travailler à des actions conjointes ; un groupe événement qui permet aux participants de partager leurs souvenirs d'une action : photos, vidéos...

Avec ce groupe, l'idée est que chaque nouvelle adhésion ou que chaque action innovante soit mise en valeur. Par exemple, nous avons réalisé l'an passé une journée « Free hug » (« câlins gratuits »), avec vidéo à la clé. De manière générale, notre objectif est de développer massivement les

contenus audiovisuels (interviews, témoignages de terrain...).

### **Quels avantages offrent les réseaux sociaux ?**

Les réseaux sociaux deviennent des moyens de communication phare, qui permettent d'être très réactifs. Ils ont aussi un côté pratique : comme nous n'avons pas de militants sur tous nos sites et que nous ne pouvons pas toujours être partout, cela nous permet de diffuser de l'information de manière homogène. Les groupes de discussion entre militants sont aussi l'occasion de partager des outils numériques, de trouver des réponses à des questions complexes et de resserrer les liens. Enfin, les réseaux sociaux permettent de rajouter l'image du syndicalisme mais aussi d'adopter une démarche écologique puisqu'on économise du papier.



### **Quels sont les points de vigilance à garder à l'esprit ?**

Je pense qu'il faut contrôler un minimum ces outils, afin que la communication qu'on fait soit en adéquation avec nos valeurs. Au SF3C, plusieurs administrateurs ont ainsi été nommés pour filtrer les entrées et approuver les publications des militants. C'est un garde-fou, qui rappelle qu'on a des responsabilités quand on agit pour un collectif.

Depuis plusieurs mois, les personnels des établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) et de l'aide à domicile se mobilisent dans toute la France pour alerter les pouvoirs publics sur leur situation : insuffisance de moyens, conditions de travail dégradées... Une situation qui entraîne aussi une grave détérioration de la qualité des soins aux personnes accueillies. Partout, ils ont reçu un fort soutien des « résidents » et de leurs familles.

« Je suis une richesse ! », « Donnez-nous les moyens de faire notre travail », « Nous aimons notre métier ! », « Dignité pour nos aînés ! ». C'est sous ces banderoles que les salariés des Ehpad et de l'aide à domicile ont manifesté les 30 janvier et 15 mars derniers à Paris devant le Ministère de la santé. Dans les deux mobilisations, les adhérents Cfdt sont venus en nombre et motivés. Leurs revendications portent sur le manque crucial de moyens qui entraîne aussi une forte dégradation de leurs conditions de travail. Ils demandent notamment la présence d'un agent par résident, une réforme de la tarification mais aussi une revalorisation de leurs rémunérations, des formations et des perspectives de carrière. Chose rare, les directeurs d'établissements étaient également nombreux lors des rassemblements. Yvan Le Guen (syndicat Cfdt de l'encadrement des établissements sanitaires et sociaux - Syncass), ancien directeur adjoint d'un important groupement



Rassemblement à Paris le 30 janvier 2018

d'établissements du Val-de-Marne, témoigne : « Les équipes de direction vivent des injonctions paradoxales permanentes : comment donner du sens au travail quand on fait face à une situation financière exsangue ?

Nous jouons notre responsabilité civile, pénale et administrative. On constate un véritable désengagement des conseils généraux. La tarification des établissements cache un véritable sujet dont la société civile

## UNE NOUVELLE ORGANISATION TERRITORIALE EN MATIÈRE D'AUTONOMIE



Première rencontre des mandatés CDCA - 7 mars

Adoptée en 2015, la Loi d'adaptation de la société au vieillissement a mis en place les Conseils départementaux de la citoyenneté et de l'autonomie (CDCA), compétents en matière de prévention de la perte d'autonomie (personnes âgées et personnes en situation de handicap), d'accompagnement médico-social et d'accès aux soins et aux aides humaines et techniques.

Concernant les personnes âgées, le CDCA est consulté sur :

- Le schéma régional de santé et le schéma régional et départemental d'organisation sociale et médico-sociale
- La programmation des moyens alloués à la politique de l'autonomie (État, région, département, Sécurité sociale)
- Le financement des actions de prévention.

Il formule également des recommandations visant au respect des droits et à la bienveillance des personnes âgées.

L'Union régionale assure l'animation et le suivi des mandatés « autonomie ».

# : une question de dignité

doit se saisir : celui de la prise en charge globale du risque-dépendance ».

## Agir sur le territoire

Alors qu'entre 2007 et 2013, le nombre de Franciliens de plus de 85 ans a augmenté de 31%, alors que le sous-équipement en places d'hébergement pour personnes âgées dépendantes est patent dans notre région – 74,9 places pour 1000 personnes de 75 ans et plus en moyenne (contre 95 pour 1000 au niveau national), il est plus que jamais nécessaire de porter des revendications communes entre personnels et usagers. C'était d'ailleurs une des conclusions de la rencontre consacrée à la prise en charge des personnes âgées dépendantes organisée par l'Union régionale Île-de-France fin 2017. Une rencontre qui a permis de rappeler qu'au niveau interprofessionnel, certains leviers existent, comme le souligne Marinette Soler, secrétaire générale adjointe de la CFDT Île-de-France : « *Nous siégeons dans diverses instances comme la Conférence régionale de la santé et de l'autonomie ou les Conseils départementaux de la citoyenneté et de l'autonomie (voir encadré). Nous y donnons notre avis sur l'implantation des établissements, l'ouverture de places supplémentaires dans notre région qui est en déficit, mais aussi pour améliorer l'accès à l'information et aux droits. Nous insistons enfin sur la nécessité d'avoir des personnels en nombre suffisant et qualifiés.* »

## Solidarité des familles, dignité pour les patients

Le malaise des soignants est aussi lié à la dégradation des conditions d'accueil des résidents. Le mouvement a reçu un écho très positif dans une opinion publique qui a quand même globalement du mal à aborder frontalement ces questions. Les adhérents retraités CFDT étaient nombreux aux rassemblements. « *C'était indispensable pour nous d'appeler à la mobilisation pour exprimer notre solidarité vis-à-vis des personnels*, explique Guy Déchamp, secrétaire général de l'Union régionale des retraités d'Île-de-France. *Nous recevons des quantités de témoignages d'adhérents dont les parents sont en établissement. Avec l'allongement de l'espérance de vie et le maintien à domicile, les personnes rentrent de plus en plus âgées en Ehpad. Leurs enfants sont donc souvent eux-mêmes retraités. Les familles attendent que leurs aînés soient bien traités mais les salariés ne peuvent plus rendre ce service. Collectivement, nous avons aussi une responsabilité à investir davantage les Conseils de vie sociale des Ehpad, lieux d'expression et de représentation des résidents et de leurs familles, du personnel et de la direction qui pourraient être des leviers d'action* ».

Judith Boumendil

## PAROLES DE SOIGNANTS



« **MAIS AVANT, VOUS CHANTIEZ !** »

**Philomène Martinez & Jean-Marc Melezan, Aides-soignants Yvelines**

**Philomène :** Je ne me retrouve plus dans le métier que j'ai découvert il y a dix ans. On fait tout trop vite. D'ailleurs, on parle de « faire » un patient. On ne peut plus prendre le temps de parler, d'accompagner les résidents qui en ont besoin, d'attendre qu'ils soient prêts, de les stimuler. Ceux qui peuvent le faire se plaignent, comme cette vieille dame qui m'a glissé un jour: « *Mais avant, vous chantiez !* »

**Jean-Marc :** Quand je rentre à la maison, je ne suis pas fier même si je fais le maximum. Les résidents nous disent souvent : « *Attendez ! Je vous explique !* » Mais le plus souvent on n'a pas le temps... Nous réclamons du personnel, pour consacrer plus de temps aux résidents, mais aussi du matériel adapté car il arrive qu'on se fasse mal. La fatigue et le stress créent des tensions, y compris entre soignants. Les résidents le ressentent.



« **À REÇULONS** »

**Nicolette Agent de soins Val-de-Marne**

**Nicolette :** En 21 ans d'exercice, j'ai connu beaucoup de changements. Aujourd'hui, tout le monde vient à reculons : le personnel comme les résidents. Nous sommes souvent trois pour 25 résidents. J'arrive avant l'heure, à 6h30, pour m'organiser, mais c'est vraiment du travail à la chaîne. Certains auraient besoin de plus de temps, par exemple pour manger. Les résidents perdent leurs repères car ils voient le personnel défilé, avec les absences et les nombreux vacataires. On manque de matériel adapté. On voit aussi de moins en moins les familles.

## Sophie, l'art du dialogue

Depuis le 6 février, elle est présidente du conseil d'administration de la caisse d'allocations familiales des Yvelines. Fonctionnaire à la mairie de Rambouillet, Sophie Barrois nous apporte son éclairage sur le mandat d'administratrice de CAF et sur le rôle qu'elle est amenée à jouer à l'avenir.

Son téléphone ne cesse de sonner. Sophie y va à chaque fois de son petit mot affectueux pour ses interlocuteurs : « *Comment tu vas ma poulette ?* » ; « *Je peux te rappeler mon loulou ?* ». Toujours à l'écoute et prête à filer un coup de main, la quadra, née à Cannes, a toujours été une bûcheuse. Son parcours en témoigne : d'abord titulaire d'un DUT en gestion des entreprises et des administrations, elle obtient par la suite – sur son temps perso – une licence d'administration économique et sociale. En 2003, cette passionnée de dessin et de bricolage passe aussi un BEP d'ébéniste. « *Je voulais être artiste peintre, mais ma mère m'avait encouragée à faire un métier 'sérieux'* », confie-t-elle.

### Tête de liste aux municipales

Elle est finalement recrutée en 2004 comme responsable des services financiers à la mairie d'Auneau, en bordure de l'Île-de-France (Eure-et-Loir), avant de devenir comptable – on l'appelle « *Madame recettes* » – à la mairie de Rambouillet (78) en 2006. « *La fonction publique territoriale, c'était la sécurité pour moi qui venais de divorcer* », précise-t-elle. Mère de deux enfants, Sophie n'a toutefois pas froid aux yeux quand elle s'engage en 2007 comme tête de liste sans étiquette aux élections municipales de son village. « *Ce qui m'a motivée, c'est avant tout l'intérêt des jeunes*, explique-t-elle. *Pour eux, il n'y avait rien. Ce qui tranchait avec la ville où j'ai grandi, Metz, où l'on trouvait toutes sortes d'équipements et d'activités pour les jeunes. Avec par exemple, des ateliers de forgeron, tisserand, etc.* » Malgré sa défaite aux municipales, elle entre



au conseil de développement du Pays de Beauce, un EPCI réunissant 83 communes et dont elle prend la présidence un an plus tard.

Sa carte d'adhérente à la CFDT, Sophie la prend en 2010. « *Sur-tout pour le 'D' de démocratique* », assure-t-elle. Très vite, elle devient la première déléguée syndicale à temps complet de la mairie, une responsabilité qu'elle assurera jusqu'en 2013.

### Cheffe de file à la CAF

Ses débuts comme mandatée CFDT à la CAF des Yvelines remontent, eux, à 2011. Au sein de la commission d'action sociale, Sophie engage une réflexion sur l'accompagnement des familles monoparentales. Un sujet qui lui tient à cœur, elle qui a été élevée par sa mère et qui a dû aussi se débrouiller seule longtemps. Elle délibère aussi sur le versement ou le maintien de prestations. « *De manière générale, les partenaires sociaux dans les CAF sont les garants d'une solidarité locale et sont au plus près des situations réelles* », soutient-elle.

Cheffe de file de la CFDT depuis 2014, elle s'investit dans la réalisation d'un guide de l'action sociale, présentant les aides existantes, et dans le déploiement d'une nouvelle stratégie d'accueil, articulée autour de points relais de proximité et de bornes multimédias dans chaque antenne. Une politique – fruit d'un groupe de travail qu'elle a animé – dont elle est fière, même si du chemin reste à parcourir.

### Une présidente de dialogue

Au fil du temps, Sophie a aussi réussi à travailler avec toutes les composantes du conseil d'administration (organisations syndicales et patronales, personnalités qualifiées et associations familiales), sachant jouer de diplomatie mais aussi hausser le ton quand il le faut. « *Ça fait du bien aux poumons et aux cordes vocales*, se marre-t-elle. *On m'a souvent remerciée de prendre en compte tous les avis, dont ceux des salariés de la caisse* ».

Aujourd'hui, Sophie a les yeux tournés vers son nouveau rôle de présidente. Un rôle de représentation bien sûr, mais pas seulement. « *Nos chantiers prioritaires sont de faire évoluer nos indicateurs, trop quantitatifs, de poursuivre la numérisation et de mieux évaluer l'accès au droit effectif* », assure-t-elle. Une nécessité, en effet, quand 17% des allocataires en France n'ont pas recours à tous leurs droits. Sophie compte aussi mettre en place des réunions avec les chefs de file des différentes composantes. En bref, renforcer la démocratie interne de cet indispensable organisme de protection sociale.

Judith Boumendil et Clément Mellin

Militants - Adhérents

— entre —

**VOUS**

— et —

**NOUS**

*un lien*

**indissociable**



S'ENGAGER POUR CHACUN  
AGIR POUR TOUS



[partenariat@macif.fr](mailto:partenariat@macif.fr)

Essentiel pour moi

MACIF - MUTUELLE ASSURANCE DES COMMERÇANTS ET INDUSTRIELS DE FRANCE ET DES CADRES ET SALARIÉS DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE. Société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Entreprise régie par le Code des assurances. Siège social : 2 et 4 rue de Pied-de-Fond 79000 Niort. Inscrite au registre des démarcheurs bancaires et financiers sous le n°2103371860HQ. Intermédiaire en opérations de banque pour le compte exclusif de Socram Banque.

# AESIO, UN GROUPE MUTUALISTE AU PLUS PRÈS DES SALARIÉS

Le Groupe AESIO, partenaire de l'Union Régionale CFDT Ile-de-France, est composé des mutuelles Adréa, Apréva et Eovi Mcd. Il propose des avantages et des services concrets aux salariés :

- ... **Un service de proximité** avec un réseau de plus de 300 agences réparties sur l'ensemble du territoire.
- ... **Un service tiers-payant intégral** grâce aux nombreux accords conclus sur l'ensemble du territoire.
- ... **Un espace sécurisé** pour consulter vos remboursements et effectuer des démarches en ligne.
- ... **Un réseau de soins KALIVIA** pour bénéficier d'équipements optiques et auditifs au meilleur rapport qualité/prix.
- ... **Un service d'assistance** en cas d'hospitalisation, de maternité, d'immobilisation à domicile.
- ... **Un service de prévention** pour participer à des actions de santé publique et santé au travail.
- ... **Un fonds d'action sociale** pour des salariés en situation sociale et financière difficile.

**Votre contact :**

**Alexandra DAVID**  
alexandra.david@aesio.fr  
06 12 54 44 47

 GROUPE  
**AESIO**